

ASSEMBLEE GENERALE DE LA GAULE D'IFFENDIC du 31 janvier 2016

Présents : 38 personnes dont la présence de Christophe Martins (maire d'Iffendic, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de Communes).

Etaient excusés : M Le Président de la Fédération, Florian Villain de l'Office de Tourisme, Mme la présidente du CKPB et Maurice Lohat adjoint à la mairie d'Iffendic

L'Assemblée est ouverte à 9h40, Arnaud Lefèvre, Président de la Gaule d'Iffendic du précédent mandat, souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne année halieutique aux personnes présentes. Il partage les vœux du Conseil d'administration à l'ensemble des personnes présentes.

L'Assemblée générale se déroule avec la projection d'un diaporama (190 diapositives avec en fond pour thème, les contrats de restauration entretien de nos cours d'eau, les étangs etc) réalisé par Jacques Goudard, le secrétaire sortant et nouveau président.

Voici le sommaire du rapport :

1.	Présentation des invités et des membres du nouveau Conseil d'administration.....	2
2.	Présentation des plus beaux poissons du pays de Brocéliande.....	2
3.	Rapport d'activités.....	2
4.	Informations-Communications	5
5.	Les alevinages	5
6.	Les prévisions d'alevinages pour 2016	7
7.	Les effectifs.....	8
8.	La réciprocité totale. Où en est-on ?	9
9.	La trésorerie.....	10
10.	Passage du témoin au nouveau président.	10
11.	La garderie.....	10
12.	Le tarif des cartes de pêche en 2016	10
13.	La pêche à la carpe de nuit	11
14.	Les projets pour 2016.....	11
15.	Informations ou questions diverses.....	13
16.	Election d'un 11 ^{ième} membre	13
17.	Election d'un délégué, pour élire nos représentants à la fédération.....	13
18.	Dates à retenir en 2016	13
19.	Remerciement des partenaires.....	15
20.	Deux anciens membres du précédent Conseil d'Administration sont mis à l'honneur.	15

1. Présentation des invités et des membres du nouveau Conseil d'administration

2. Présentation des plus beaux poissons du pays de Brocéliande

Avec une mention spéciale pour Jean Marie Voisin qui gagne sa carte de pêche 2016 pour la prise de la plus grosse carpe validée dans le département d'Ille-Et-Vilaine (carpe miroir de 20,500kg).

4 autres beaux poissons avaient été présentés au concours :

- Une truite fario de 49cm pris par Gervais Bouillet,
- Une truite fario de 52cm pris par René Delaroche,
- Une truite fario de 54 cm pris Grégory Duguen
- Un black-bass de 40 cm par Maxime Prizé

3. Rapport d'activités

Qu'avons nous fait durant l'année 2015 ?

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, le vendredi 27 mars, le vendredi 12 juin, le vendredi 4 septembre, le vendredi 9 octobre, le vendredi 11 décembre 2015

Le 20 janvier	Enlèvement terre et bastaings et mise en eau de la frayère à brochets .
Le 29 janvier	Alevinage de 100kg de sandres St Eloi, Meu, Chambre au loup et Trémelin.
Le 31 janvier	Débroussaillage du Meu pour parcours carpe de nuit.
Le 18 février	Débroussaillage Canlou-le haut d'avril pour alevinage truites.
Le 24 février	Débroussaillage chemin de Canlou et le Biez pour alevinage truites
Le 26 février	Alevinage truites Garun et Serein.
Le 28 février	Alevinage truites Mel et Comper.
Le 7 mars	Débroussaillage de Compenet
Le 12 mars	Fermeture de la frayère à brochets
Le 10 avril	Tonte et nettoyage parc à bateau.
Le 17 avril	Alevinage truites à la Chambre au loup.
Le 27, 28 et 29 avril	Vidange de la frayère à brochets.
Le 5 mai	Alevinage 1300 brochetons Tremelin et Chambre au loup.
Le 13 mai	Alevinage 8000 truitelles Garun et Boutavent, Helouin, Comper
Le 20 mai	Alevinage 5000 truitelles Mel, Comper et Serein .
Le 3 juin	Nettoyage du tour du lac de Trémelin avec le CKPB.

Mais encore en 2015!

Le 5 juin	Alevinage truites Chambre au loup et Montauban pour fête de la pêche.
Le 20 juin	Sortie à 22h30 pour régler un tapage nocturne sur poste à carpes N°1.
Le 26 juin	Sortie avec le garde de pêche pour poste n°13 occupé sans ticket de réservation.
Le 10 juillet	Alevinage truites à la chambre au loup.

Le 28 juillet	Vérification des postes de pêche à Trémelin suite à une remarque d'un visiteur sur la propreté.
Le 31 juillet	Nettoyage des places pour le concours de pêche à l'Arborétum.
Le 2 août	Organisation du concours de pêche pour les Estivals d'Iffendic .
Le 17 août	Vidange frayère à brochets pour le poisson blanc et fermeture de la frayère.
Le 31 août	Vérification du vannage du Breil, panneau solaire occulté par la végétation.
Le 9 et 30 septembre	Pompage frayère pour assèchement et tonte.
Le 26 septembre	Participation à l'organisation de l'Open Float-tube à Trémelin.
Le 16 octobre	Pêche électrique sur le ruisseau du Pont Besnard et Garun.
Le 17 octobre	Dépannage imprimante cartes de pêche au bar Saint Michel.
Du 31 oct au 4 nov	Distribution des convocations pour AG dans les boites aux lettres.
Le 6 novembre	MAT Débroussaillage bassin + goulet du lac de Trémelin.

Et ce n'est pas tout !

Le 6 novembre	APM Alevinage étang de St Eloi, Chambre au loup, Trémelin et St Maugan.
Le 10 novembre	Récupération barnum mairie Iffendic et balisage Trémelin
Le 11 novembre	Organisation du marathon "les 6 heures de Trémelin".
Le 29 novembre	Organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
Le 14 décembre	Contrôle des remontées de truites sur le ruisseau du Pont Besnard avec un technicien de la Fédération
Le 16 décembre	Enlèvement barrage sur ruisseau du pont besnard et débouchage buse sur ruisseau de la Peronnais

Mais la vie de la société de pêche c'est aussi !

- La réunion des Présidents d'AAPPMA à la Fédération.
- Les tournées du trésorier et du secrétaire chez les dépositaires de cartes.
- Notre présence à l'Assemblée Générale de la Fédération
- 1 Réunion avec la mairie pour le nouveau parcours carpe de nuit sur le Meu
- 1 Réunion IDDIL avec la Communauté de Communes (réflexion sur Trémelin)
- 2 Réunions sur le projet plan sports avec la Communauté de Communes
- 3 Réunions pour la nouvelle convention sur Trémelin avec la Communauté de Communes
- 2 Réunions avec le syndicat du Meu et du Garun.
- 1 déplacement pour rentrer les bateaux dans le parc à Trémelin
- 104 déplacements ou interventions du secrétaire soit 3264 km
- Les contrôles de cartes de pêche par le garde de pêche de l'AAPPMA .

Avez-vous des questions ?

Des questions sont posées par **rapport aux pêches électriques** qui ont eu lieu le 16 octobre 2015 sur le Garun et le ruisseau du pont Besnard. Sur le dernier ruisseau cité, cette pêche électrique s'est faite dans des conditions de très fort étiage sur 64m. Il est dénombré 2 truitelles de 12 cm + 1 truite de 27 cm hors protocole alors que l'année 2014 sur le même parcours il avait été dénombré 13 truitelles marquées et 3 non marqués donc vraisemblablement issue d'une reproduction naturelle.

Sur le Garun, 3 stations ont été pêchées, la Marjolerie sur 85 m, la Harangeais sur 72m et la Boussac 83m. Il a été dénombré respectivement 2, 2, 7 truitelles entre 125 mm et 145 mm. Par ailleurs, signe que la qualité de l'eau est correcte, on y relève une nourriture abondante avec de nombreux vairons, des chabots et autres espèces endémiques. Il est vrai aussi que, dans le Garun, il existe bon nombre de prédateurs comme le brochet, l'anguille, le chevesne. Il faut ajouter également le héron, autres oiseaux migrateurs. Enfin, l'AAPPMA constate une très grosse prédation sur les truitelles qui avoisine les 18-19cm par les pêcheurs eux-même lors de l'ouverture de mars.

Toutefois, l'AAPPMA se satisfait de voir un nombre important de grosses truites, prises sur notre secteur. Preuve que les truites ont bien grandi et ont bien leur place dans nos cours d'eau. L'AAPPMA précise qu'elles ne sont pas issues des lâchers de truites de pisciculture faites quelques semaines plus tôt. Cette année, la Gaule d'Iffendic a présentée à la fédération pas moins de 4 truites entre 49 et 54 cm pour le concours du plus gros poisson.

Reproduction de la truite sur le ruisseau du pont Besnard.

Le vendredi 11 décembre 2015, le technicien de la Fédération, Florian Guérineau accompagné de Jacques Goudard, observent le ruisseau du Pont Besnard et repèrent 2 à 3 nids de géniteurs. De même, sur le ruisseau de la Perronnais où 2 nids ont été repérés.

Par rapport au coût des alevinages en truitelles. L'alevinage des milliers de truitelles (13000) est souvent reproché (par les mêmes personnes). L'AAPPMA souhaite maintenir une gestion halieutique sur le long terme et répond que cet investissement représente une somme de 702€ dont une subvention d'alevinage de la Fédération départementale à hauteur de 320€. Le coût réel pour l'association s'élève à 382€ soit 3% du budget global des alevinages annuels seulement.

Par rapport à la qualité de l'eau sur le Garun, la qualité de l'eau est reconnu comme très moyenne. Les rejets de la station de l'entreprise Entremont et celle de la Ville de Montauban sont visés. Cependant, sans leur apport en eau dans le Garun, le niveau de l'eau serait très critique notamment en période estivale. A ce jour, aucune solution n'est proposée pour améliorer la qualité de leur rejet. A noter que leurs équipements sont conformes aux normes ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). L'inspection des installations classées est exercée par la DREAL et les DD(CS) PP, sous l'autorité des préfets de département et des procureurs de la République. Aucun organisme tel l'ONEMA, les techniciens de la Fédération n'ont le droit de vérifier les rejets sauf s'il y avait mortalité de poissons.

Notre ancien trésorier, Noël Biet, nous partage sa version sur la qualité de l'eau après avoir effectué un essai en compagnie d'un pisciculteur de la Fédération lors d'un alevinage en truitelles : "Nous avons pris un seau d'eau directement à la sortie du rejet de l'étang de Chaillou, une truitelle, de quelques jours, a été immergée dans ce seau. Le pisciculteur a promené son seau sans oxygène toute la matinée et lorsqu'il est rentré à la pisciculture elle était toujours vivante.". Malgré la qualité de cette eau, les salmonidés, aussi faibles soit-il par leur jeunesse, peuvent résister.

Un pêcheur relève un âge moyen élevé des bénévoles et un manque de jeunes lors des actions de l'AAPPMA. L'AAPPMA répond que l'information sur nos actions est

largement diffusée par l'intermédiaire du journal, du site Internet et de la feuille d'information A4 remis avec la revue de la fédération lors du retrait des cartes de pêches.

Les jeunes ne sont pas sensibles à ces actions d'alevinage et de jardinage où la seule récompense est un bon moment de convivialité autour d'une collation ou d'un repas. D'autre part, les membres du bureau ne souhaitent pas non plus s'engager sur la sécurité de mineurs notamment dans les actions d'élagage ou de débroussaillage. En effet, chaque bénévole est responsable de ces actes notamment dans l'utilisation de leur tronçonneuse ou autres outils tranchants. A ce jour, l'AAPPMA ne subit pas de pénuries de bénévoles dans les nombreuses actions menées.

Sébastien Goudard rapporte le même constat dans de nombreuses associations ou clubs sportifs. En général, les jeunes ne viennent que par intérêt personnel (cadeau) ou ne souhaitent tout simplement pas sortir de leur domicile familial.

Approuvez-vous le rapport d'activités ?

> **Le rapport est approuvé à l'unanimité**

4. Informations-Communications

Des articles concernant l'AAPPMA sont parus 17 fois dans le journal Ouest-France, 4 fois dans l'Hebdo-d'Amor, la revue fédérale + la feuille d'information au format papier et PDF disponible sur notre site internet.

Le site Internet de la Gaule d'Iffendic a accueilli plus de 35 000 visiteurs à ce jour depuis le 27/8/2008.

Pour l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre, 711 membres actifs ont été convoqués individuellement. 204 convocations par courrier postal, 176 convocations par mail et 331 portées dans les boîtes aux lettres

5. Les alevinages

* Compte rendu des alevinages 2015 et coût **14586,33€**

Le Meu, Trémelin, la Chambre au loup et le Saint Eloi

520kg de gardons	}	8730,33€
100 kg de tanches		
65 kg de brochets		
175kg de sandres		
1300 brochetons de 5 à 6cm		

Le Garun, le Mel, le Comper et le Serein

300kg de truites Fario	}	4747,00€
400kg de truites arc en ciel		
13000 truitelles fario		

Et 3 lâchers de 85, 50, 80kg de truites gratuits à la Chambre au Loup et 50 kg dans le petit étang communal de Montauban à côté du Saint Eloi pour une dépense de **1109 €**.

Avez-vous des questions ?

Alevinage de Saint-Maugan

Un pêcheur pose la question sur un alevinage que l'on a fait sur l'étang de Saint Maugan. L'AAPPMA répond qu'elle a fait suite à une demande de la mairie de Saint Maugan et qu'elle a fait simplement la commande à notre pisciculteur. Cette opération a été facturée à la mairie de Saint Maugan.

Compte rendu de la gestion de la frayère à brochets.

Le 29 avril 2015, la vidange de la frayère à brochets, une des meilleures en Ille-Et-Vilaine, a permis de relâcher plus de 1500 alevins de brochets vers le Meu.

Le 17 août 2015, cette même frayère, laissée en eau pour le poisson blanc, a vu naître des milliers d'alevins de gardons, tanches, carpes miroirs et carpes communes.

6. Les prévisions d'alevinages pour 2016

Prévisions des alevinages en cyprinidés et carnassiers.

Trémelin, La Chambre au Loup et le Saint Eloi :

138 kg de gardons	}	5999 ,05€
51 kg de carpes		
150kg de tanches		
2000 brochetons de 6 semaines		
30kg black-bass adultes(250g)		
70kg de sandres de 25à 30 cm		
60kg de brochets	}	

Prévisions des alevinages en salmonidés.

Le Garun, le Comper, le Mel, et le Serein :

300kg de truites Fario	}	4747,00€
400kg de truites arc en ciel		
13000 truitelles fario		

+ 2 lâchers de 85, 80 kg de truites à la Chambre au Loup, gratuits pour les sociétaires. Les samedi 23 avril et 9 juillet 2016. Le samedi 4 juin aura lieu 1 lâcher de 50kg de truites à Montauban (petit étang) et 1 lâcher de 50kg de truites à la Chambre au loup dans le cadre de la fête nationale de la pêche, ouvert à tous. Coût: 1109,00€

* Coût total des alevinages prévus en 2016 (11855,05€)
 49,40% consacré aux salmonidés
 50,60 % aux cyprinidés et carnassiers

Avez-vous des questions ?

Répartition du budget sur les salmonidés

Un pêcheur pose la question : Est-ce normal que 49% du budget alevinage soit dépensé dans les truites contre 51% dans les alevinages en poissons blancs et carnassiers ?

Ces chiffres sont issus **des prévisions** d'alevinage, voté par l'ensemble du Conseil d'administration. Dans les faits, les alevinages réels peuvent être modifiés des prévisions. En effet, l'AAPPMA s'efforce d'ajuster son budget d'alevinage en fonction des cotisations de tous les pêcheurs. Entre les mois de septembre et octobre 2015, les coordonnées des pêcheurs, qui ont pris une carte de pêche dans l'année courante, sont relevées chez tous nos dépositaires (porte à porte). A ce stade, il est possible d'obtenir une bonne vision de notre trésorerie. L'effectif des pêcheurs au sein de notre AAPPMA étant en hausse, l'AAPPMA ajuste à la hausse les alevinages des poissons blancs et carnassiers uniquement. Ce qui donne pour 2015, 53% pour les poissons blancs et carnassiers et 47% pour les truites. Jacques Goudard, par ses expertises, rappelle qu'une grande majorité des AAPPMA consacrent leur budget alevinage entre 50% et même 80% en truites.

En 2003, 800kg de truites étaient mises dans nos cours d'eau. Depuis 2012, la quantité a été réduite à 700kg avec une diminution forte de truites fario (plus chères que les truites arc-en-ciel).

Le nombre de cartes de pêche vendues jusqu'au 30 mars, c'est-à-dire les semaines qui précèdent l'ouverture de la truite, est de 618 (soit plus de 60% par rapport à l'année complète).

Les 2 lâchers de truites, organisées à la Chambre au loup, coûtent 759€

La fête de la pêche de juin les 100kg de truites distribuées entre Montauban et la chambre au loup coûtent 350€ avec une subvention de la fédération de 300€. Ces lâchers attirent quand même beaucoup de pêcheurs, il est vrai quelques fois pour 15 jours mais vous avez aussi les vrais pêcheurs de truites qui pratiquent toute l'année.

Il ne faut quand même pas oublier que les poissons blancs et les carnassiers se reproduisent plutôt bien dans nos étangs. L'AAPPMA rappelle que depuis 2005 et grâce à l'exploitation de la frayère sur le Meu, aucun rempoissonnement n'a été effectué et personne ne s'en plaint.

Approuvez-vous les alevinages et la gestion de la frayère?

> Le rapport est approuvé à la majorité (4 abstentions et 1 contre)

7. Les effectifs

Sur l'année 2015, l'AAPPMA de « La Gaule d'Iffendic » augmente le nombre de cartes vendues et son effectif en pêcheurs actifs* par rapport à 2014.

A savoir :

711 pêcheurs actifs* (soit **+ 5,65%** contre 3,45 % au niveau départemental)

1073 cartes vendues, y compris « découverte », « journalière » ou « hebdomadaire » (soit + 4,63% pour 44 cartes supplémentaires)

* Personne possédant une carte annuelle de catégorie « interdépartemental », « majeur », « mineur » ou « femme ».

Les variations dans les ventes se réparties significativement de les catégories suivantes :

+ 8,25% en carte interdépartementale,

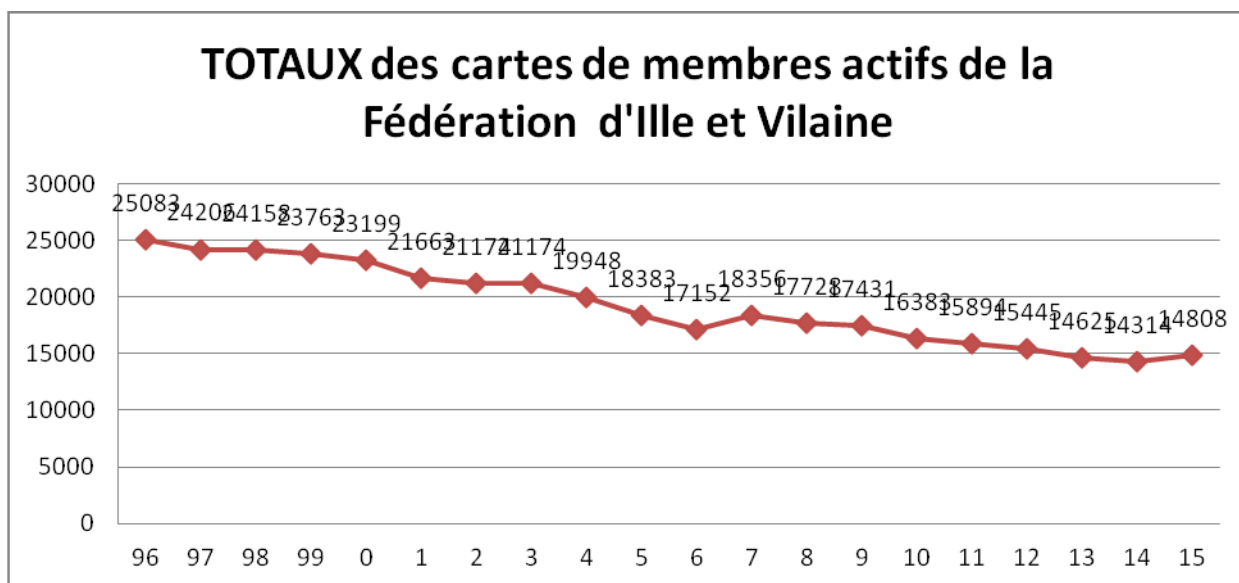
+ 3,47% en carte majeure,

+ 11,34% en carte mineure,

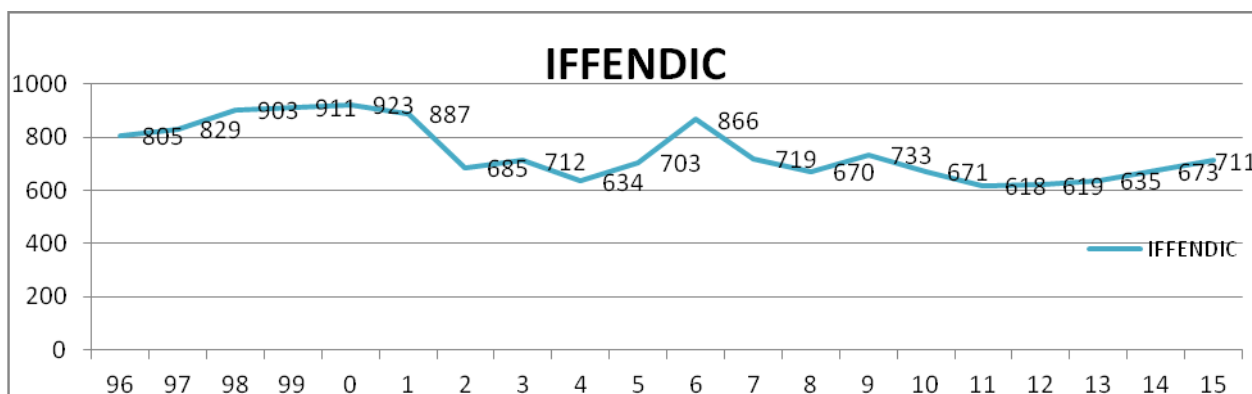
+ 35,25% en carte journalière,

- 39,25% en carte découverte enfant.

21435 cartes vendues au total en 2015 en Ile et Vilaine



1073 cartes vendues au total sur l'AAPPAM la Gaule d'Iffendic



Ces 2 graphiques sont représentés par le NB de pêcheurs actifs(cartes interfédérales, départementales, cartes mineures et cartes femmes).

La différence entre le NB de cartes vendues et les membres actifs sont les cartes journalières, les cartes hebdomadaires et les cartes découvertes enfants de – de 12 ans

8. La réciprocité totale. Où en est-on ?

Et bien c'est fait!

En 2016, avec votre carte de pêche, vous pouvez pêcher sur tous les plans d'eau gérés par les 27 AAPPMA du département 35. Attention toutefois, des réglementations particulières peuvent être appliquées dans une zone d'influence d'une AAPPMA, mais ces règles seront les mêmes pour tous les pêcheurs (Vérifier bien votre guide Pratique)

9. La trésorerie

Luc Forest, trésorier sortant, informe en détail des recettes et des dépenses.

Le bilan est négatif mais la trésorerie reste très saine. **Solde négatif de 1950,21€** en raison de la commande de 100kg de sandre faite en décembre 2014 (2110€) mais livré et facturé en janvier 2015.

Noel Biet, représentant à la commission de contrôle des comptes, lit son rapport et approuve la bonne gestion de l'AAPPMA.

M Forest Luc et M Biet Noël ont été élus à la commission de contrôle lors de l'AG extraordinaire du 29 novembre 2015.

Approuvez-vous le résultat comptable?

> **Le rapport est approuvé à l'unanimité.**

10. Passage du témoin au nouveau président.

Remerciement à Arnaud Lefèvre pour avoir tenu le rôle de président de 2003 à 2015.

11. La garderie

M Pascal Lamoureux a démissionné de son poste de garde de pêche pour notre AAPPMA le 1^{er} octobre 2015 dû à certains agissements de certaines personnes! Dommage, mais je le comprends et le remercie pour le travail effectué.

Le nouveau conseil d'administration a décidé lors de sa dernière réunion d'utiliser le dispositif ECO-GARDE d'Ille et Vilaine pour un coût annuel de 1000€. Le dispositif prévoit 24 patrouilles soit 2 par mois. Monsieur Denis Cohan sera assermenté par la fédération d'Ille et Vilaine 10 jours après chaque patrouille, un rapport sera envoyé au Président de l'AAPPMA.

L'AAPPMA de Redon utilise ce dispositif et en est très satisfait.

Avez-vous des questions ?

> **Aucune question**

12. Le tarif des cartes de pêche en 2016

* Informations sur les cartes de pêche 2016, même tarif qu'en 2015

* Informations sur les dépositaires de cartes de pêche

* Ventes des cartes sur Internet et paiement en ligne sur le site www.cartedepeche.fr

En 2015, 147 pêcheurs ont pris leur carte par Internet et 337 au bar Saint Michel sur le site www.cartedepeche.fr

Avez-vous des questions ?

Pas de question

13. La pêche à la carpe de nuit

En 2015, 445 nuitées ont été effectuées sur le plan d'eau de Trémelin dont 671 journées.

En 2016, le tarif des cartes change dû à la réciprocité totale sur le département. Tous pêcheurs du département doivent pouvoir pêcher dans toutes les AAPPMA sans aucune condition de tarif privilégiant les pêcheurs de son AAPPMA.

A partir du 1er janvier 2016, l'occupation d'un poste, pour 1 ou 2 pêcheurs, coûtera désormais **4,50€ par nuitée** (tarif unique).

Pour mémoire, lors de la signature de la convention sur Trémelin en 2006, l'occupation d'un poste était de 3 euros pour les adhérents de La Gaule d'Iffendic et de La Gaule Montfortaise et de 6 euros pour les autres.

Pour info, avant 2001, le tarif était de 100F (15,24 euros) pour 72h soit 5,08€ par nuitée.

A noter également qu'un emplacement pour 2 personnes au camping à Tremelin coûte 11€/jour !

Amis carapistes, lors de vos sessions de pêche, si vous voyez des choses anormales la nuit, laissant penser qu'il pourrait y avoir du trafic de carpes. Prévenez la gendarmerie (17). Ne laissez pas partir vos carpes dans des plans d'eaux privés où l'on vous fera payer 35€ pour 24h!

Sachez aussi, faire valider vos plus belles prises pour gagner votre permis de pêche. Pour exemple, Jean Marie Voisin, adhérent de La Gaule d'Iffendic, a gagné sa carte de pêche 2016 avec une carpe de 20,500kg.

Avez-vous des questions ?

Un pêcheur reconnaît que le plan d'eau est réputé pour la pêche à la carpe et que, cet été, il a été pris beaucoup de carpes de plus de 20kg et que le tarif est plus que raisonnable.

Un autre pêcheur demande s'il y aura une compétition telle qu'un Enduro carpe. L'AAPPMA répond favorablement à cette demande d'autant plus que le conseil d'administration est composé notamment de deux membres qui pêchent la carpe dont, Jérôme Chapelle, actuel président du [Brocéliande Carpe Club](#).

Approuvez-vous la réglementation?

> Pas de contestation

14. Les projets pour 2016

Installation de 8 frayères à sandre et black-bass, artificielles sur le lac de Trémelin.

Notre conseil d'Administration s'est positionné comme partenaire pour la construction d'une mare pédagogique sur Trémelin

L'information des pêcheurs de la Gaule d'Iffendic par une feuille A4 insérée dans la revue fédérale

Initiation pêche pour les enfants de – 12 ans avec lâcher de truites dans le bassin aval de la Chambre au loup.

Fête de la pêche avec lâcher de truites à la chambre au loup et Montauban de Bretagne.

Concours de pêche sur le Meu le jour des Estivals d'Iffendic

Participation à l'Open Float-tube du pays de Brocéliande

Marathon de pêche « les 6 heures de Trémelin »

Le site Internet sera remplacé prochainement et évoluera vers une formule plus épurée, plus interactive. Votre nouveau secrétaire, Sébastien s'en occupe sérieusement. L'adresse du site Internet restera la même.

Notre grande préoccupation, c'est la pêche notamment des poissons blancs sur l'étang de Saint Eloi. Malgré les importants alevinages que l'AAPPMA effectue depuis 2012 (570kg de gardons, 100 kg de tanches, 45 kg de sandres et 20 kg de carpes) les pêcheurs ne semblent pas satisfaits de la pêche et notamment du bord.

L'AAPPMA suggère de vidanger ou tout du moins pratiquer l'abaissement du plan d'eau et la pêche du poisson au filet par un pisciculteur serait la meilleure solution.

Le poisson serait trié, pesé et dispatché sur le lac de Trémelin, la Chambre au loup voir le Meu.

Il n'y aurait pas d'argent de dépensé dans les alevinages cette année là et la somme serait entièrement réinvestie lors du repoissonnement de l'étang de Saint Eloi.

Un assec est préconisé de façon à ce que l'herbe repousse dans l'étang avant remise en eau et repoissonnement.

Par contre, il reste plusieurs problématiques:

- Acceptation par les pêcheurs.
- Acceptation de la municipalité de Montauban de Bretagne.
- Accord de la DDTM (faut –il une étude d'impact)
- Accès avec le semi-remorque du pisciculteur au près de l'organe de vidange.

Le coût est estimé à environ 2000€ pour la prestation du pêcheur professionnel.

3 ou 4 pêcheurs habitants Montauban s'opposent à la vidange de l'étang. Malgré nos alevinages importants qui ont toujours été effectués avec des pêcheurs de Montauban et des conseillers municipaux, l'AAPPMA avait déjà prévenu qu'il n'y aurait pas de miracle sur la prise des poissons dû vraisemblablement à la présence importante de l'écrevisse.

Ces mêmes pêcheurs remontent qu'il ne faut pas mettre de brochets dans l'étang de Saint-Eloi or aucun brochet n'a été mis à l'eau par l'AAPPMA (puisque ce dernier se reproduit très bien). Il ne faudrait pas mettre de gros gardons mais simplement des gardons de 1 été, en faire un étang qu'avec du gardon, mais comment faire quand les carnassiers sont déjà bien intégrés.

Jacques Goudard pense que ce n'est peut être pas la façon de voir de tous les pêcheurs de Montauban. **Cependant ce n'était qu'une proposition, l'AAPPMA reste à l'écoute de la volonté des pêcheurs.** Faute de soutien sur cette assemblée, **ce projet est désormais suspendu.** L'AAPPMA rencontrera la municipalité pour demander l'autorisation d'aller sur le plan d'eau avec une embarcation (bateau ou kayak) avec une caméra étanche vers le mois de juin pour faire un état des habitats et de la flore (présence d'herbier ?).

Un formulaire en ligne sera soumis pour obtenir l'avis des pêcheurs qui fréquentent l'étang de Saint-Eloi.

15. Informations ou questions diverses

Trémelin

Trémelin est en réciprocité totale, la pêche en bateau est autorisée aux possesseurs d'une carte de pêche. La pêche en Float-tube est tolérée et suivra la réglementation des embarcations.

La descente des bateaux ou embarcations, y compris float-tube ne peut se faire qu'à la base nautique. Le code de la barrière automatique est appelé à changer de temps en temps. Il est fortement conseillé de consulter la page d'accueil du site Internet de la Gaule d'Iffendic avant la partie de pêche. Le code y sera inscrit.

Le tri des déchets est obligatoire sur le site de Trémelin

Concernant le bassin (entre la passerelle et la digue de vidange), les séances de Kayak polo sont prioritaires. Sans leur présence, la pêche du bord devient prioritaire. Lorsqu'il n'y a ni kayak polo, ni pêcheur du bord, seuls les float-tubes, kayaks ou paddles sont tolérés dans cet espace.

Saint Eloi

L'AAPPMA reconnaît qu'il existe un arrêté municipal pour la navigation sur le plan d'eau. Toutefois, la pêche avec float-tube ou kayak reste interdite. Selon la convention de pêche signée avec la municipalité de Montauban de Bretagne, seule la pêche du bord est autorisée.

16. Election d'un 11^{ième} membre

Cette élection fait suite à la démission de Jacky Hodbert, désormais adhérent d'une autre AAPPMA.

Y a-t-il des candidats ?

2 candidats se présentent :

Daniel Robert membre sortant de Montfort sur Meu

Vincent Chérel de Montfort sur Meu

Vincent Chérel est élu avec 17 voix contre 11

17. Election d'un délégué, pour élire nos représentants à la fédération

Cette élection fait suite à la démission de Jacky Hodbert, désormais adhérent d'une autre AAPPMA.

Y a-t-il des candidats ?

2 candidats se présentent :

Loic Prual de Montauban de Bretagne

Sébastien Goudard de Bédée

Sébastien Goudard est élu par 16 voix contre 12

18. Dates à retenir en 2016

Dimanche 31 janvier	Fermeture de la pêche des carnassiers
Samedi 20 février	Nettoyage sur la Chambre au loup
Samedi 12 mars à 8h00	Ouverture de la pêche à la truite

Vendredi 1 mai au 8 mai	Fermeture de la carpe de nuit du
Samedi 23 avril	Lâcher de truites à la Chambre au Loup
Dimanche 1 mai	Ouverture de la pêche des carnassiers
Samedi 4 juin	Lâcher de truites à Montauban et Chambre au loup
Samedi 9 juillet	Lâcher de truites à la Chambre au Loup
Dimanche 31 juillet	Concours de pêche sur le Meu
Vendredi 11 novembre	Marathon de pêche "les 6 heures de Tremelin".

19. Remerciement des partenaires.

20. Deux anciens membres du précédent Conseil d'Administration sont mis à l'honneur.

Daniel Ridard né le 14 juin 1943, fût membre du Conseil d'administration de la Gaule d'Iffendic de 2008 jusqu'au 31 décembre 2015. Durant 7 ans, il a été un membre très actif, une personne sur qui on pouvait compter quand il y avait besoin d'un coup de main.

Au nom du nouveau Conseil d'Administration et de tous les pêcheurs de la Gaule d'Iffendic, nous lui décernons un petit trophée pour services rendus au monde de la pêche.

Luc Forest, né le 29 mars 1962, fût membre du Conseil d'administration de La Gaule d'Iffendic depuis 2003. Il a tout de suite pris les fonctions de trésorier de l'association qu'il ne quittera qu'en 31 décembre 2015. Il a toujours été présent dans les manifestations ou débroussaillage en fonction de ses disponibilités puisque toujours en activité. Merci pour ton sérieux dans la trésorerie.

Au nom du nouveau Conseil d'Administration et de tous les pêcheurs de la Gaule d'Iffendic, nous lui décernons un petit trophée pour tous ses services rendus au monde de la pêche.

Applaudissement de l'assemblée.

Fin de l'ordre du jour à 13h00, l'AG se termine par le pot de l'amitié.

Vu le Président
Jacques Goudard

Le secrétaire
Sébastien Goudard

